



**Monsieur Michel Barnier
Premier ministre**

Paris le 12 septembre 2024

Objet : demande d'audience intersyndicale avec le cabinet du Premier Ministre dans le cadre d'un préavis de grève à la DPJJ pour la journée du 19 septembre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Depuis le 31 juillet et l'annonce d'une casse sociale sans précédent, la Protection Judiciaire de la Jeunesse traverse une crise majeure largement relayée par les principaux médias nationaux et régionaux. La décision incompréhensible et injustifiée de la Direction de la PJJ de ne pas renouveler plusieurs centaines de contrats au niveau national met notre institution en grande difficulté. Les conséquences pour les agents, contractuels ou titulaires, sont d'ores et déjà catastrophiques et les jeunes suivis seront les premiers impactés.

Pour rappel, le 6 août notre intersyndicale est reçue au ministère de la justice et obtient une enveloppe de 3 millions d'euros pour débloquer en urgence la situation. A rebours de la position de la chancellerie, nous apprenons dès le lendemain par les différentes Directions Interrégionales que la DPJJ refuse toujours de modifier sa trajectoire et confirme son plan social, balayant ainsi d'un revers de main les engagements pris par le ministère devant les représentants du personnel.

Le 9 août, l'intersyndicale est reçue une nouvelle fois par la DPJJ qui réaffirme la nécessité de faire des économies sur la masse salariale, justifiée selon elle par des engagements budgétaires qui n'auraient pas été suffisamment anticipés (Primes JOP et des agents du 93).

Lors de l'audience de rentrée du 6 septembre, la direction annonce la possibilité de recruter 239 contrats à compter du 15 octobre. Cette annonce que nous prenons avec beaucoup de précautions ne peut être satisfaisante. De plus, de nombreux postes vacants restent découverts et ne donnent pas droit à des autorisations de recrutement. Les unités continuent à travailler en mode dégradé. Pour nos organisations syndicales, la position de notre direction est déconnectée de la réalité des terrains, et nous apparaît aussi incompréhensible qu'elle est insupportable.

.../...

Face à la gravité de la situation, notre intersyndicale n'a pas d'autres choix que de déposer un nouveau préavis de grève pour la journée du 19 septembre.

Dans vos différentes déclarations depuis votre nomination, vous vous êtes dit soucieux de la qualité du service public. L'intersyndicale considère aujourd'hui avoir épuisé nos différents niveaux de dialogue social et s'en remet à votre cabinet. **Nous vous demandons de bien vouloir recevoir notre délégation en audience dans les plus brefs délais.**

Dans l'attente d'une proposition de date, veuillez croire monsieur le Premier ministre, en notre profond attachement pour notre service public d'éducation.